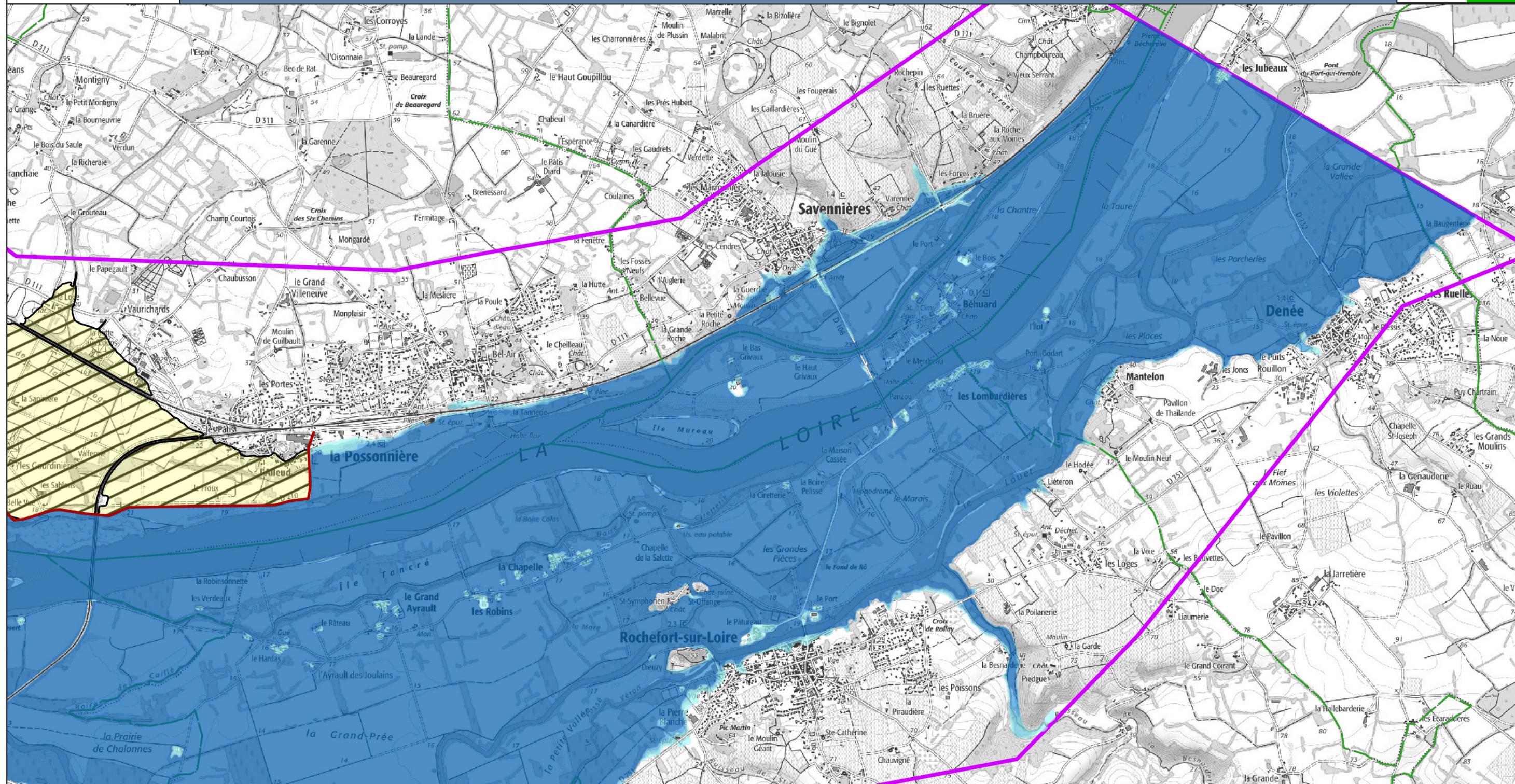


Stations de vigilance de MONTJEAN / ANCENIS : 6,80 m / 6,40 m



**Légende**

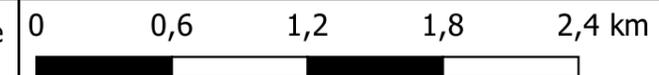
- |                           |                                |
|---------------------------|--------------------------------|
| Classes de hauteurs d'eau | ○ Station                      |
| 0 à 0,50 m                | — Endiguement                  |
| 0,50 à 1 m                | ▨ Zone potentiellement inondée |
| 1 à 1,50 m                | ▭ Zone d'étude                 |
| 1,50 à 2 m                | ▭ Limites communales           |
| supérieure à 2 m          |                                |

Cette carte représente les zones inondées par débordement de la Loire pour une hauteur de 6,80m à la station de Montjean et 6,40m à la station d'Ancenis.

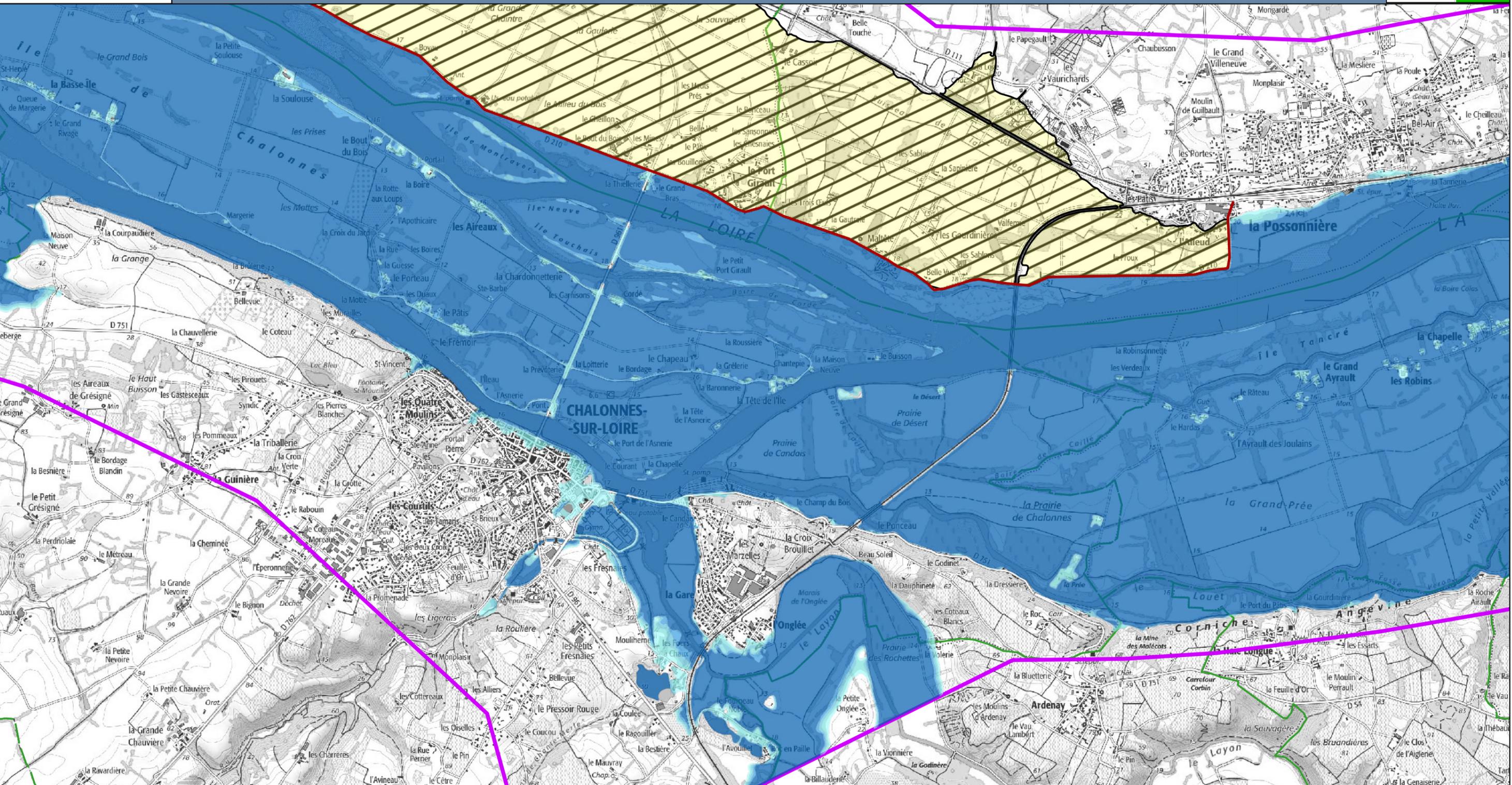
La ligne d'eau a été déterminée par interpolation à l'aide du modèle Hydrariv à l'aval de Montjean, et à l'aide du modèle Moïse-BVA à l'amont de Montjean.

La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT septembre 2022  
Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond



Stations de vigilance de MONTJEAN / ANCENIS : 6,80 m / 6,40 m

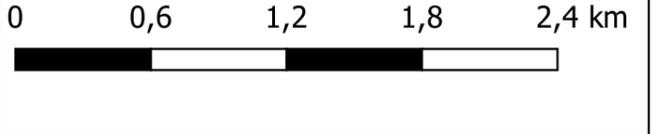


**Légende**

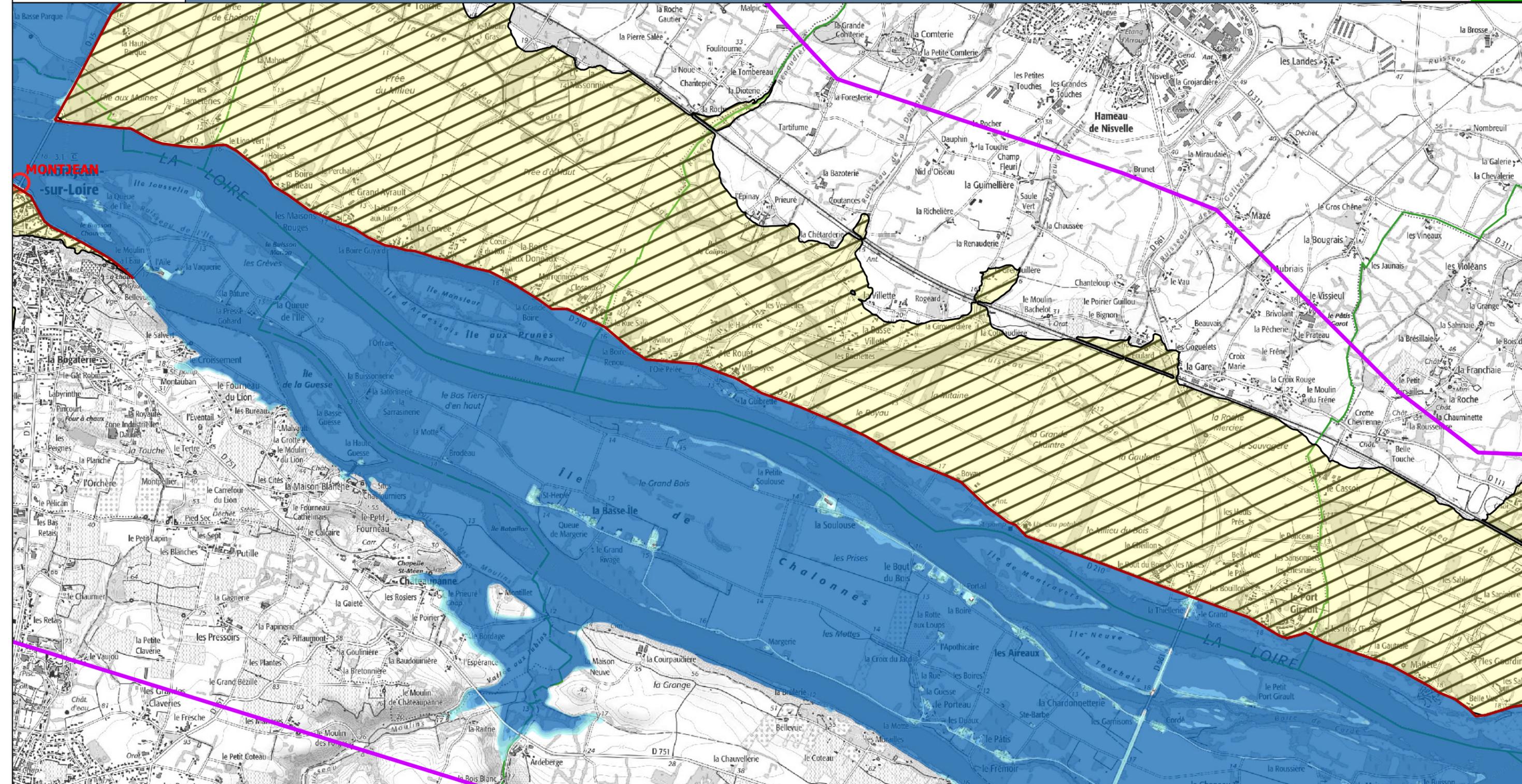
Classes de hauteurs d'eau	○ Station
0 à 0,50 m	— Endiguement
0,50 à 1 m	▨ Zone potentiellement inondée
1 à 1,50 m	▭ Zone d'étude
1,50 à 2 m	--- Limites communales
supérieur à 2 m	

Cette carte représente les zones inondées par débordement de la Loire pour une hauteur de 6,80m à la station de Montjean et 6,40m à la station d'Ancenis. La ligne d'eau a été déterminée par interpolation à l'aide du modèle Hydrariv à l'aval de Montjean, et à l'aide du modèle Moïse-BVA à l'amont de Montjean. La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT septembre 2022  
Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond



Stations de vigilance de MONTJEAN / ANCENIS : 6,80 m / 6,40 m



**Légende**

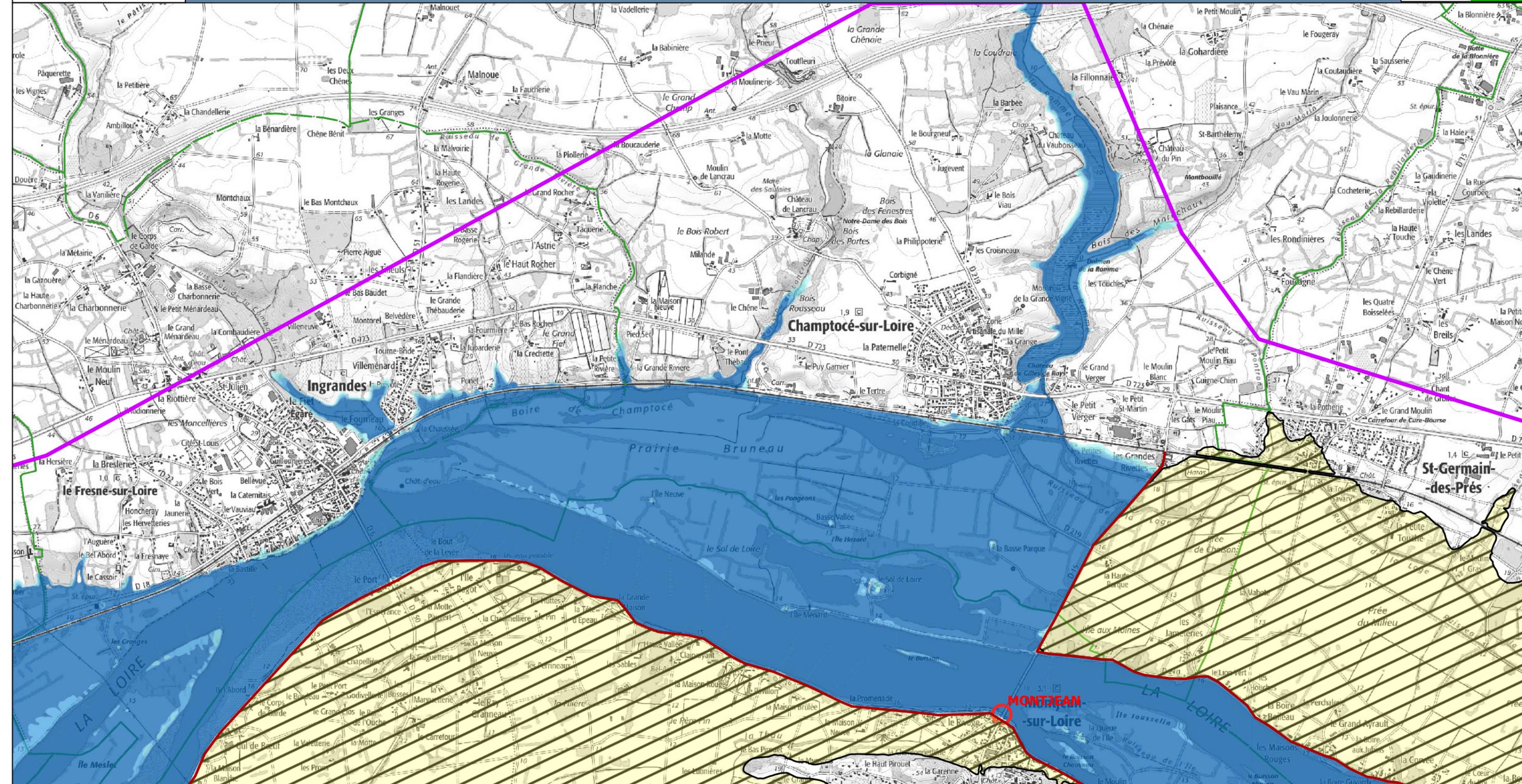
0 à 0,50 m	Station
0,50 à 1 m	Endiguement
1 à 1,50 m	Zone potentiellement inondée
1,50 à 2 m	Zone d'étude
supérieur à 2 m	Limites communales

Cette carte représente les zones inondées par débordement de la Loire pour une hauteur de 6,80m à la station de Montjean et 6,40m à la station d'Ancenis. La ligne d'eau a été déterminée par interpolation à l'aide du modèle Hydrariv à l'aval de Montjean, et à l'aide du modèle Moïse-BVA à l'amont de Montjean. La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT septembre 2022  
Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond



Stations de vigilance de MONTJEAN / ANCENIS : 6,80 m / 6,40 m



**Légende**

0 à 0,50 m	Station
0,50 à 1 m	Endiguement
1 à 1,50 m	Zone potentiellement inondée
1,50 à 2 m	Zone d'étude
supérieur à 2 m	Limites communales

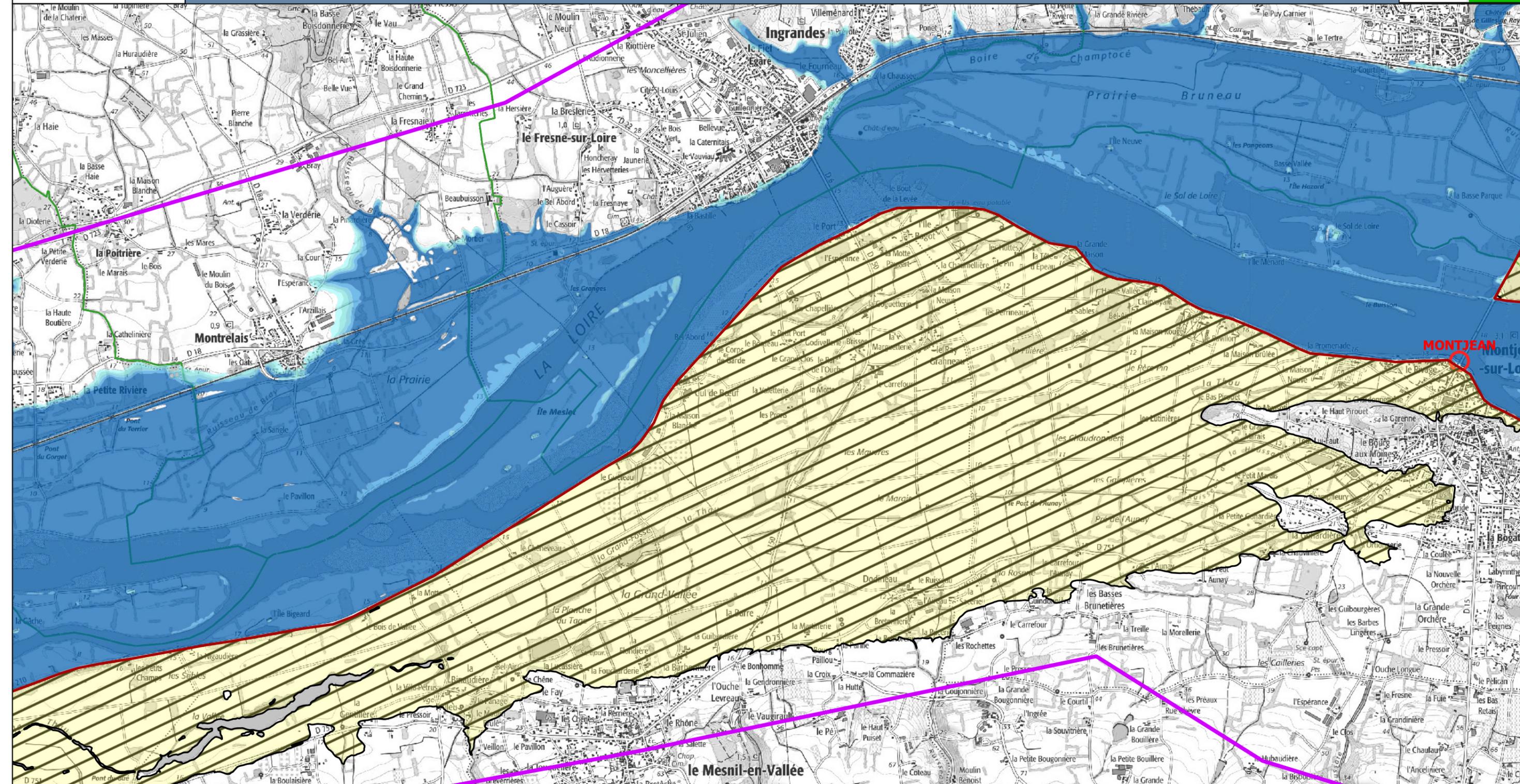
Cette carte représente les zones inondées par débordement de la Loire pour une hauteur de 6,80m à la station de Montjean et 6,40m à la station d'Ancenis. La ligne d'eau a été déterminée par interpolation à l'aide du modèle Hydrariv à l'aval de Montjean, et à l'aide du modèle Moïse-BVA à l'amont de Montjean. La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT septembre 2022  
Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond

0 0,6 1,2 1,8 2,4 km

**VIGICRUES**

Stations de vigilance de MONTJEAN / ANCENIS : 6,80 m / 6,40 m



**Légende**

- Classes de hauteurs d'eau
- 0 à 0,50 m
- 0,50 à 1 m
- 1 à 1,50 m
- 1,50 à 2 m
- supérieur à 2 m
- Station
- Endiguement
- Zone potentiellement inondée
- Zone d'étude
- Limites communales

Cette carte représente les zones inondées par débordement de la Loire pour une hauteur de 6,80m à la station de Montjean et 6,40m à la station d'Ancenis.

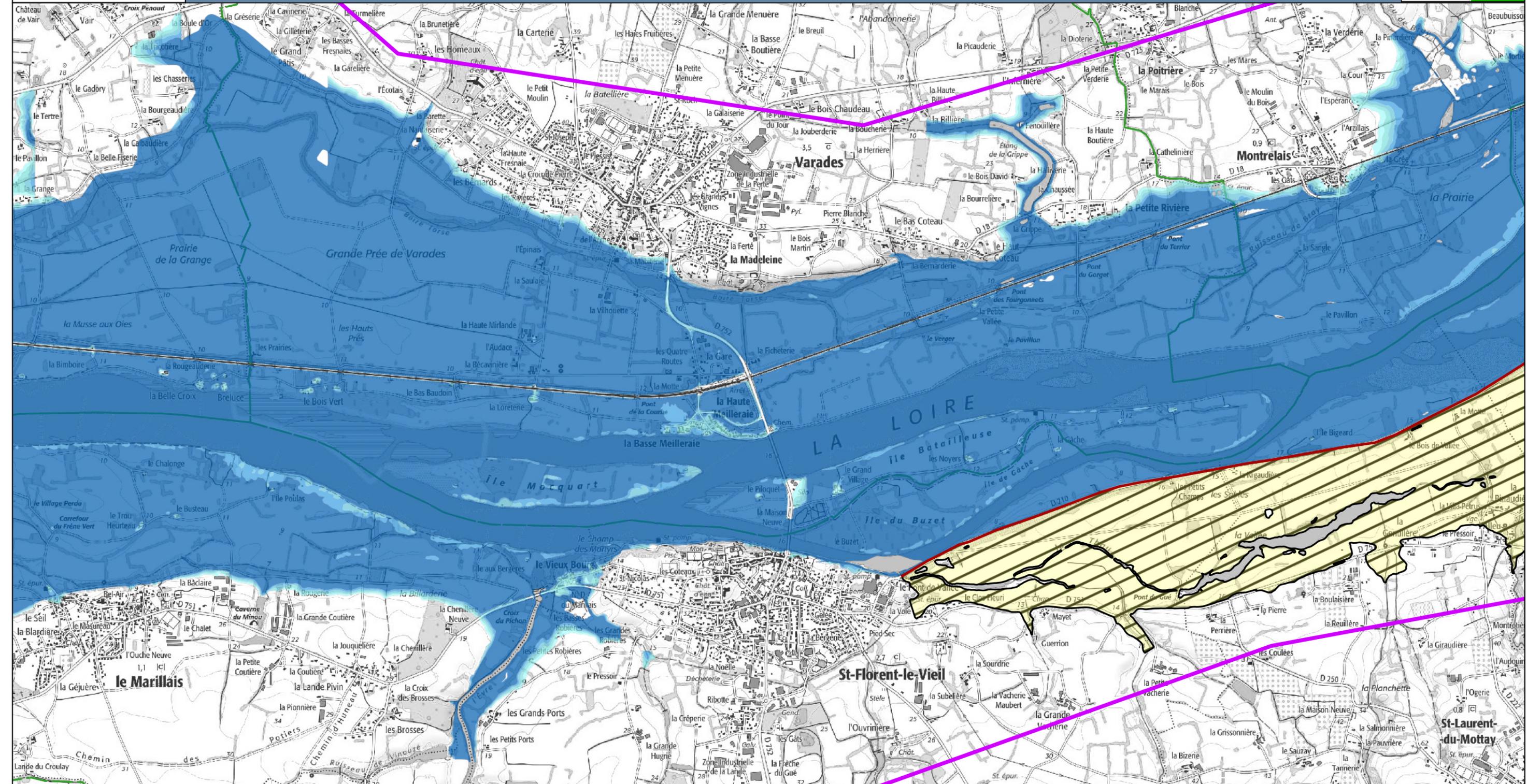
La ligne d'eau a été déterminée par interpolation à l'aide du modèle Hydrariv à l'aval de Montjean, et à l'aide du modèle Moïse-BVA à l'amont de Montjean.

La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT septembre 2022  
Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond



Stations de vigilance de MONTJEAN / ANCENIS : 6,80 m / 6,40 m



**Légende**

- |                           |                                |
|---------------------------|--------------------------------|
| Classes de hauteurs d'eau | ○ Station                      |
| 0 à 0,50 m                | — Endiguement                  |
| 0,50 à 1 m                | ▨ Zone potentiellement inondée |
| 1 à 1,50 m                | ▭ Zone d'étude                 |
| 1,50 à 2 m                | ▭ Limites communales           |
| supérieur à 2 m           |                                |

Cette carte représente les zones inondées par débordement de la Loire pour une hauteur de 6,80m à la station de Montjean et 6,40m à la station d'Ancenis.

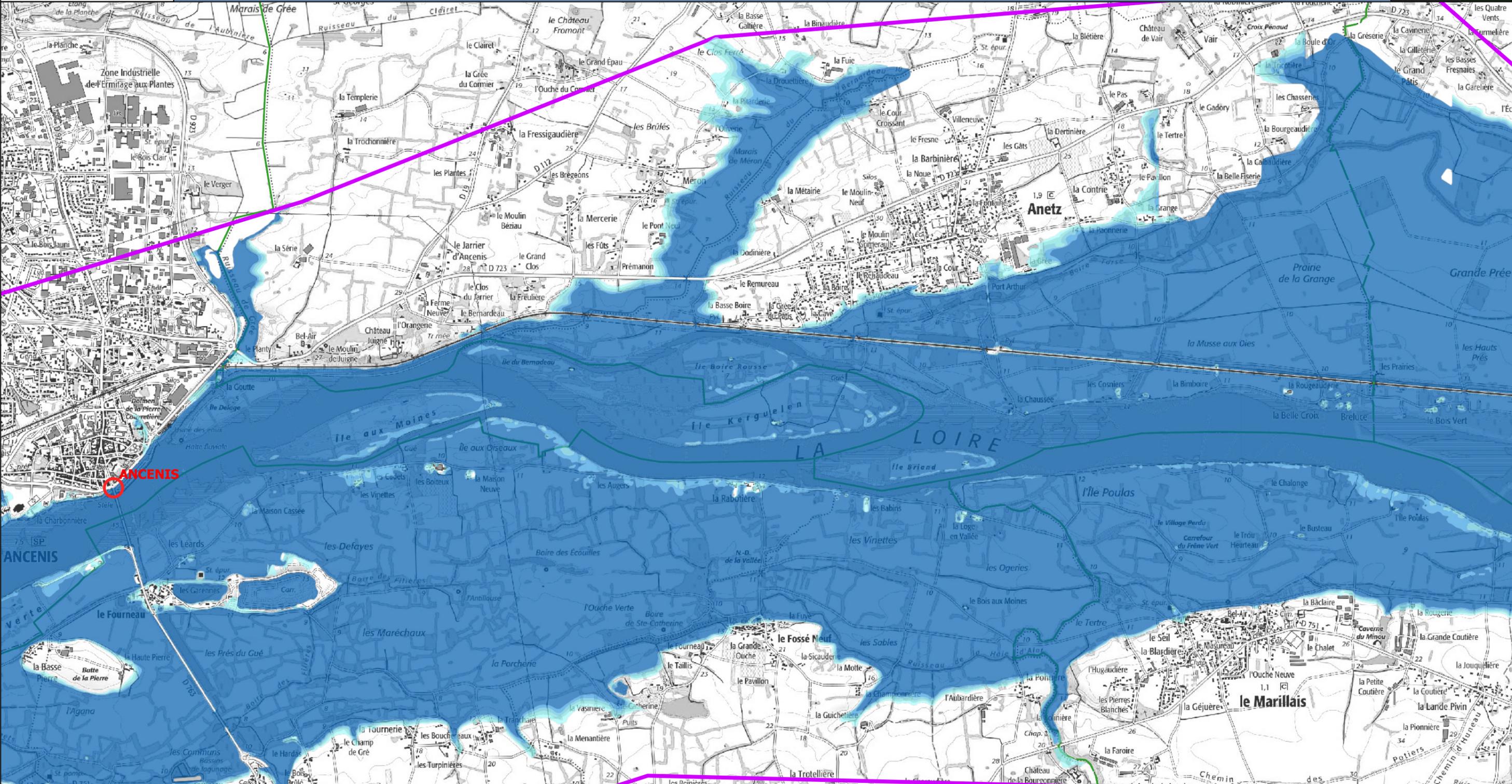
La ligne d'eau a été déterminée par interpolation à l'aide du modèle Hydrariv à l'aval de Montjean, et à l'aide du modèle Moïse-BVA à l'amont de Montjean.

La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT septembre 2022  
Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond



Stations de vigilance de MONTJEAN / ANCENIS : 6,80 m / 6,40 m



**Légende**

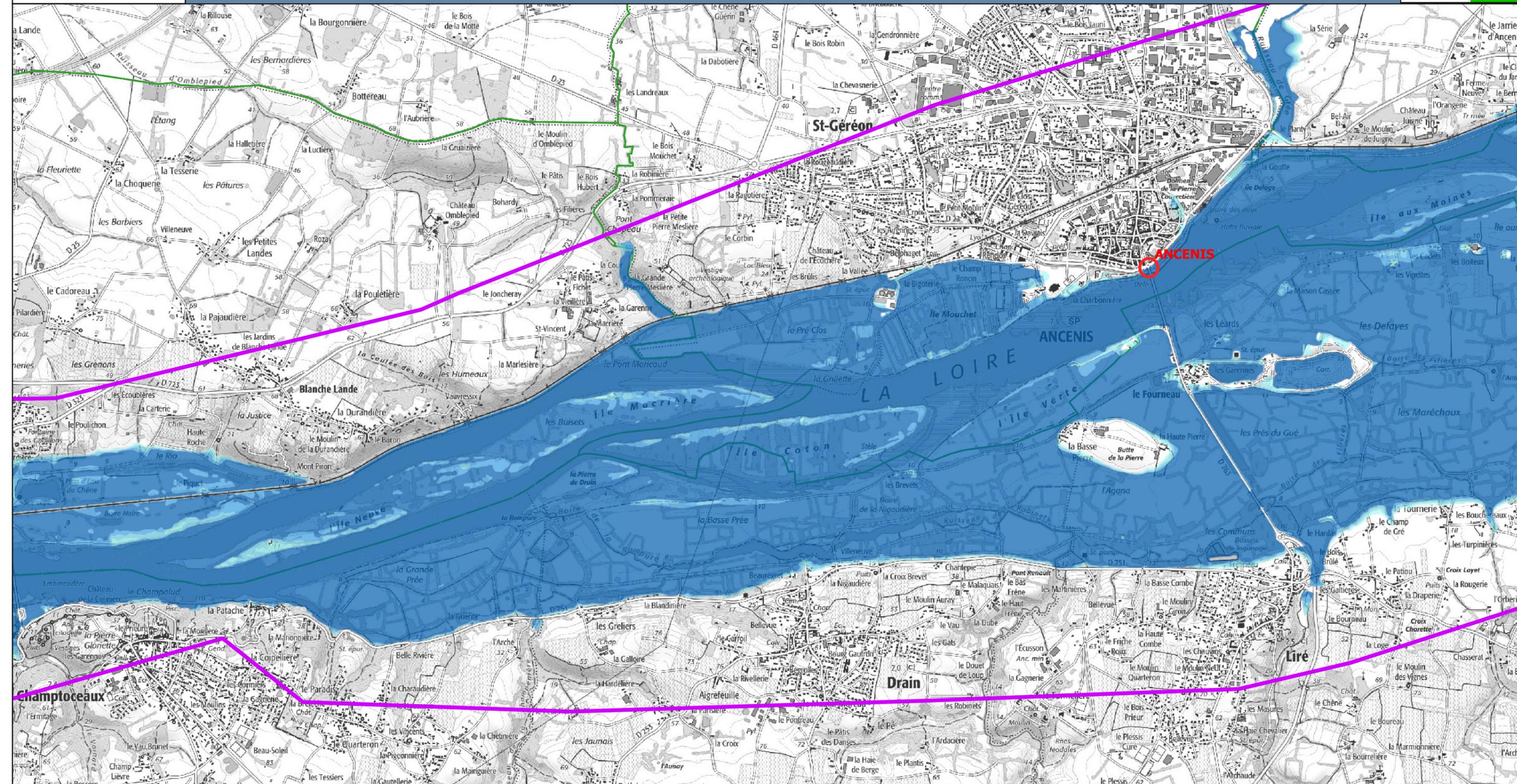
Classes de hauteurs d'eau	○ Station
0 à 0,50 m	— Endiguement
0,50 à 1 m	▨ Zone potentiellement inondée
1 à 1,50 m	▭ Zone d'étude
1,50 à 2 m	▭ Limites communales
supérieur à 2 m	

Cette carte représente les zones inondées par débordement de la Loire pour une hauteur de 6,80m à la station de Montjean et 6,40m à la station d'Ancenis. La ligne d'eau a été déterminée par interpolation à l'aide du modèle Hydrariv à l'aval de Montjean, et à l'aide du modèle Moïse-BVA à l'amont de Montjean. La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT septembre 2022  
Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond



Stations de vigilance de MONTJEAN / ANCENIS : 6,80 m / 6,40 m



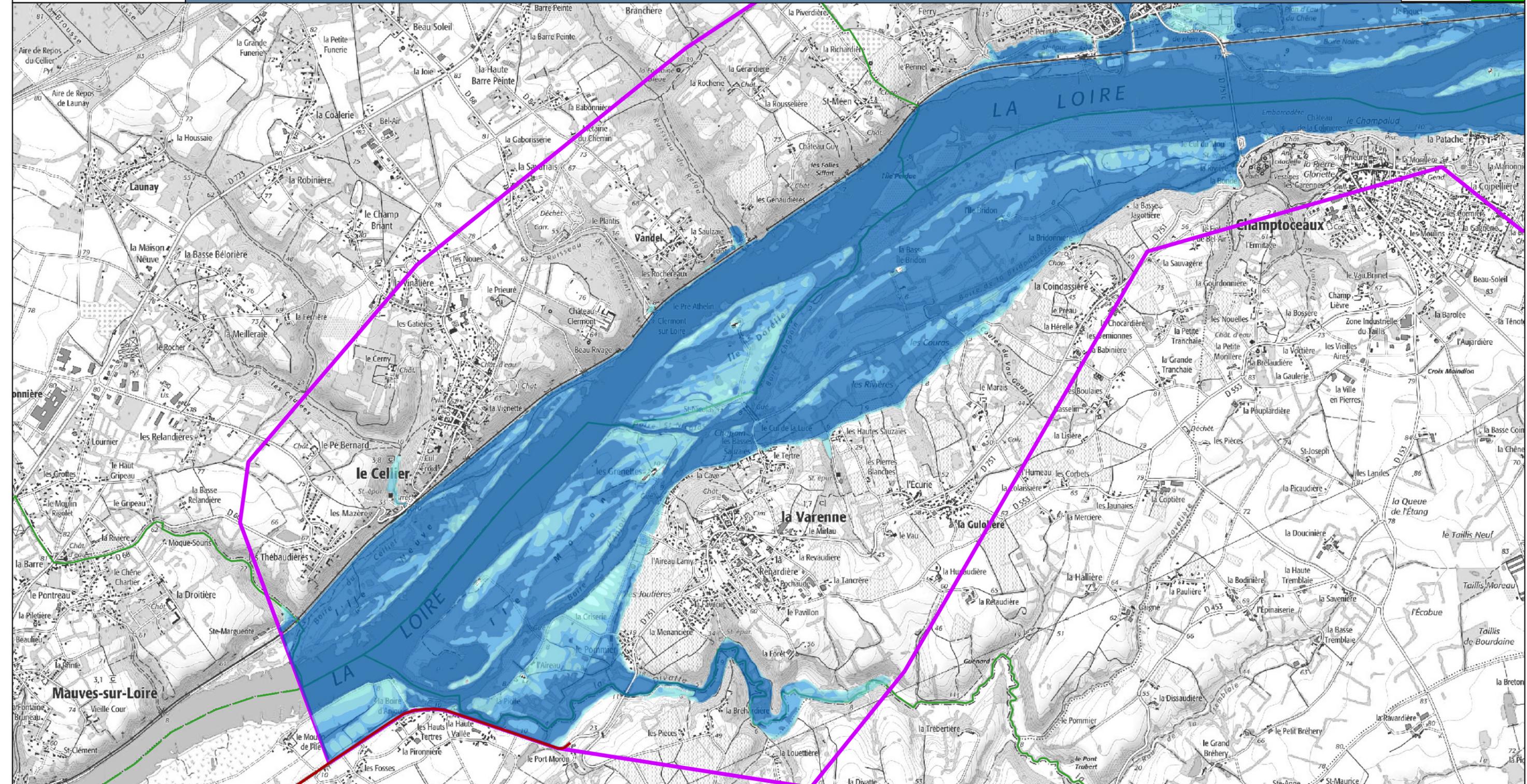
**Légende**

Classes de hauteurs d'eau	○ Station
0 à 0,50 m	— Endiguement
0,50 à 1 m	▨ Zone potentiellement inondée
1 à 1,50 m	▭ Zone d'étude
1,50 à 2 m	▭ Limites communales
supérieur à 2 m	

Cette carte représente les zones inondées par débordement de la Loire pour une hauteur de 6,80m à la station de Montjean et 6,40m à la station d'Ancenis. La ligne d'eau a été déterminée par interpolation à l'aide du modèle Hydrariv à l'aval de Montjean, et à l'aide du modèle Moïse-BVA à l'amont de Montjean. La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.



Stations de vigilance de MONTJEAN / ANCENIS : 6,80 m / 6,40 m



**Légende**

- |                           |                                |
|---------------------------|--------------------------------|
| Classes de hauteurs d'eau | ○ Station                      |
| 0 à 0,50 m                | — Endiguement                  |
| 0,50 à 1 m                | ▨ Zone potentiellement inondée |
| 1 à 1,50 m                | ▭ Zone d'étude                 |
| 1,50 à 2 m                | — Limites communales           |
| supérieur à 2 m           |                                |

Cette carte représente les zones inondées par débordement de la Loire pour une hauteur de 6,80m à la station de Montjean et 6,40m à la station d'Ancenis.

La ligne d'eau a été déterminée par interpolation à l'aide du modèle Hydrariv à l'aval de Montjean, et à l'aide du modèle Moïse-BVA à l'amont de Montjean.

La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT septembre 2022  
Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond

